

# *Rapport d'activités* 2012

**Moins  
je  
sors**



**Moins  
je vous coûte  
cher**



## Edito

“La cellule de base de proximité sera le couple commune-communauté de communes”

**Le rapport d'activités est le moyen utilisé chaque année pour mesurer le chemin parcouru dans la construction de notre Communauté de communes.**

Cette année, afin de mieux mettre en valeur ce travail, nous avons pris l'initiative de réunir les conseillers municipaux des 7 communes membres. C'est une occasion complémentaire d'échange entre nous et d'appropriation du fait intercommunal qui prend de plus en plus de place.

Oui, la vie de notre Communauté de communes n'est pas le fait de quelques personnes désignées par nos conseils municipaux mais doit être partagée par tous les élus et au-delà doit être appropriée par nos concitoyens.

C'est la seule manière de comprendre les évolutions en cours qui donnent une place plus importante à nos communautés de communes afin d'optimiser le développement de notre territoire et aussi de mieux répondre à l'attente de nos concitoyens.

**Au fur et à mesure des transferts de compétence, la cellule de base de proximité sera le couple “commune-communauté de communes” qui repose sur le respect, la confiance et la solidarité.**

Je vous souhaite une bonne lecture de notre rapport d'activité 2012.

**Bernard Morilleau,**  
Président de la Communauté de communes

## Le Bureau communautaire



(de gauche à droite)

Élu par le Conseil communautaire, le **Bureau communautaire** est composé de 7 membres.

Il assure, en partie, par délégation du Conseil communautaire, l'administration de la Communauté de communes.

**Le Bureau communautaire s'est réuni 23 fois en 2012.**

**Patrick LEHOURS**, 4<sup>e</sup> Vice-président, Conseiller municipal de Vue, commission développement économique : études, création et aménagement des zones d'activités, gestion des locaux communautaires.

**Jean-Pierre LUCAS**, 3<sup>e</sup> Vice-président, Maire de Rouans, commission aménagement de l'espace : suivi du SCOT\*, actions dans le domaine du tourisme, de l'agriculture et de l'habitat.

**Jean-Paul LERAY**, 1<sup>er</sup> Vice-président, Maire de Chéméré, commission finances et statuts : préparation des documents budgétaires, études financières et fiscales. Evolutions des statuts. SIG\*\* et transports scolaires.

**Bernard MORILLEAU**, Président, Maire de Sainte-Pazanne, commission secours incendie : installation et contrôle des équipements secours - incendie, recensement et accès des points d'eau.

**Jean-Paul ROULLIT**, 5<sup>e</sup> Vice-président, Conseiller municipal de St-Hilaire-de-Chaléons, commission environnement : collecte sélective des déchets ménagers, déchèteries, assainissement non collectif.

**Dominique BOSSARD**, 6<sup>e</sup> Vice-président, Conseiller municipal de Port-St-Père, commission enfance jeunesse : actions d'animation jeunesse, coordination des services communautaires petite enfance, enfance, jeunesse.

**Paul PORCHER**, 2<sup>e</sup> Vice-président, Maire de Cheix-en-Retz, commission communication : faire connaître et promouvoir le territoire, informer ses habitants, et commission énergie : établissement des projets de travaux d'extension des réseaux d'électricité et d'éclairage public.

\* SCOT: Schéma de COhérence Territoriale du Pays de Retz.

\*\* SIG : système d'information géographique

# Les compétences communautaires

## Compétences obligatoires

- Aménagement de l'espace communautaire,
- Développement économique.

## Compétences optionnelles

- Création, aménagement et entretien de la voirie communautaire,
- Elimination (collecte et traitement), valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés,
- Politique de l'aménagement et de l'habitat,
- Développement et aménagement sportif de l'espace communautaire (centre aquatique).

## Compétences facultatives

- Secours et Incendie,
- Petite enfance, enfance, jeunesse,
- Propreté (balayage des caniveaux),
- Aménagement hydraulique,
- Accueil, information, orientation et accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans (Mission Locale),
- Assainissement Non Collectif,
- Coordination gérontologique (CLIC),
- Pays (Fédération du Pays de Retz Atlantique),
- Transport des personnes (Lila à la demande),
- Transports scolaires,
- Fourrière pour animaux errants,
- Éclairage public.

## Le Conseil communautaire

Membres :	Titulaires	Suppléants
<b>Cheix en Retz</b>	<b>Paul Porcher</b>	Michel Kieffer
	Catherine Godin	Yannick Robert
	Luc Normand	
<b>Chéméré</b>	<b>Jean-Paul Leray</b>	Jacques Chevalier
	Georges Leclève	Jean-Pierre Grandjouan
	Jean-Marie Gatard	
<b>Port-St-Père</b>	<b>Dominique Bossard</b>	Isabelle Jourdain-Averty
	François Forest	Annie Richard
	Gaëtan Léaute	
<b>Rouans</b>	<b>Jean-Pierre Lucas</b>	Laurent Lautredou
	Christine Chabot	André Petit
	Jean-Pierre Tassy	
<b>St Hilaire de Chaléons</b>	<b>Jean-Paul Roullit</b>	Monique Jaunâtre
	Françoise Relandeau	Alain Racine
	Henri Dupont	
<b>Sainte-Pazanne</b>	<b>Bernard Morilleau</b>	Michel Hutin
	Lucien Beilvert	Joseph Guibert
	Madeleine Huchet	
	Bernard Pineau	
<b>Vue</b>	<b>Patrick Lehours</b>	Hugues Garnier
	Robert Hus	Laurent Grollier
	Brigitte Lecuyer	

Il est composé de : 22 délégués titulaires et 14 délégués suppléants élus par les conseils municipaux des communes, membres issus des élections municipales des 9 et 16 mars 2008.

**Le Conseil communautaire gère la Communauté de communes, délibère sur les projets et vote le budget.**

Les séances sont publiques et les décisions prises donnent lieu à des délibérations.

Le Conseil communautaire s'est réuni 7 fois en 2012.

## Les commissions communautaires

Les compétences dévolues à la Communauté de communes sont réparties en huit commissions. Présidées par un membre du Bureau communautaire et composées de membres titulaires et suppléants, désignés par les Conseils municipaux, les commissions se réunissent régulièrement pour permettre la mise en œuvre des compétences.

Elles émettent des avis proposés en bureau ou en conseil.

## Le territoire communautaire



### Chiffres clés :

- > Surface du territoire 21200 ha,
- > Population :
  - CHEIX EN RETZ, 844 habitants,
  - CHÉMÉRÉ, 2259 habitants,
  - PORT-SAINT-PÈRE, 2724 habitants,
  - ROUANS, 2663 habitants,
  - SAINT-HILAIRE-DE-CHALÉONS, 1967 habitants,
  - SAINTE-PAZANNE, 5437 habitants,
  - VUE, 1415 habitants.

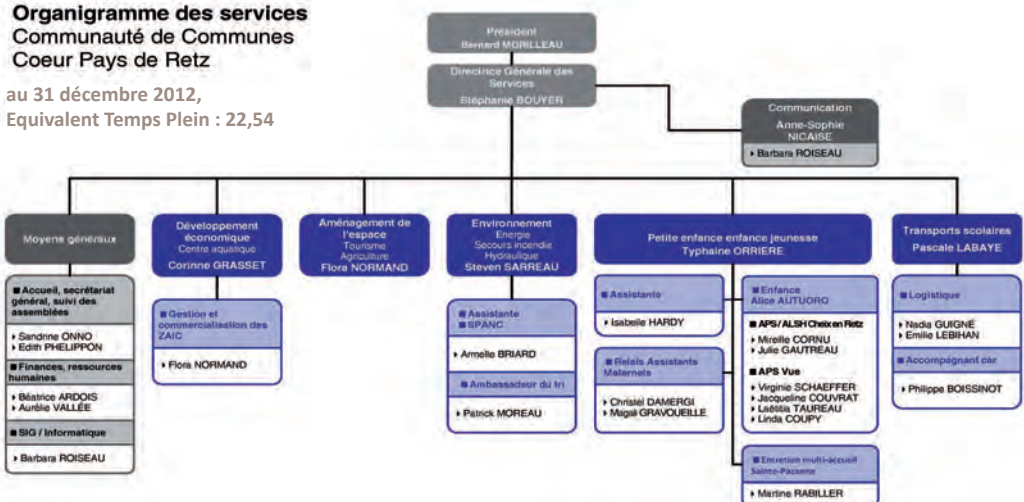
**Population totale: 17 309 habitants**

(source Insee - en vigueur au 01/01/13)

## Les services communautaires

### Organigramme des services Communauté de Communes Cœur Pays de Retz

au 31 décembre 2012,  
Equivalent Temps Plein : 22,54





## Les finances communautaires

Les recettes de la Communauté de communes proviennent principalement de la fiscalité, de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères, et de la Dotation Globale de Fonctionnement.

Le résultat global de l'exercice 2012 (budget général et les 7 budgets annexes) laisse apparaître un excédent de 1 316 528 €, restes à réaliser, dépenses et recettes pris en compte.

Le produit de la fiscalité et des dotations de l'Etat perçu par la Communauté de communes a été de 3 576 267 €.

Les attributions de compensation versées aux communes sont de 710 828 €.

L'encours total de la dette s'élève, en fin d'exercice, à 2048731 € pour un montant initial emprunté de 3184000 €.

En 2012, la commission finances s'est réunie 4 fois.

### ➤ Chiffres clés

Produit fiscal perçu : 3 576 267 €  
Dotations versées aux communes : 710 828 €  
Résultat définitif : 1 316 528 €

### ➤ Les fonds de concours

Par délibération en date du 3 mai 2012, le Conseil Communautaire a décidé de verser des fonds de concours (montant forfaitaire de 150 000 € par commune membres), pour la réalisation d'équipements ou investissements communaux structuraux.

En 2012 les demandes prises en compte ont été :  
> CHEIX EN RETZ, travaux de réhabilitation et extension salle communale, pour 75000 €,  
> PORT-SAINT-PÈRE, travaux de réaménagement du camping, pour 50000€,  
> SAINT HILAIRE DE CHALEONS, travaux d'aménagement du bourg, pour 75 000 €, travaux d'aménagement du pôle socio-culturel, pour 75 000 €.

## Contrats de territoire 2009-2012

> Contrat de Territoire Départemental, CTD : 3 034 032 € pour Cœur Pays de Retz.

Le CTD fait l'objet d'une convention d'exécution au niveau de la Communauté de communes Cœur Pays de Retz.

> Contrat de Territoire Unique, CTU : 583 500 € pour Cœur Pays de Retz.

Le CTU est élaboré avec la Région à l'échelle de la Fédération du Pays de Retz Atlantique.

Ces deux contrats, dont il s'agit de la deuxième génération (2009-2011) ont fait l'objet d'avenants d'ajustement pour l'année 2012.

## Communication

### ➤ Chiffres clés

Budget communication : 34 500 € ttc  
Nombre de boîtes recevant le magazine : 7 250  
Nombre annuel de visites sur le site : 71 112

### ➤ Le magazine communautaire

Le magazine "Vivre au cœur du Pays de Retz", sur les éditions 2012 (janvier, avril, septembre), a présenté trois dossiers importants : les déchets ménagers, les services de la petite-enfance, enfance, jeunesse, et le projet de territoire. La diffusion (impression, distribution) du magazine communautaire aura coûté 11 600 € à la Communauté de communes.

### ➤ Le site internet www.coeurpaysderetz.fr

Le site internet actuel a été créé en octobre 2010. En 2011, le site enregistrait une moyenne de 22 000 pages consultées par mois.

En 2012, la moyenne est de 30 000 pages.

Le coût de maintenance et développement a été de 880 €.



## Développement économique

### Chiffres clés

Nombre d'entreprises: 100

Nombre d'emplois: 900

Revenus des immeubles:

Location: 177 524€ ht, vente: 28 433€ ht

Acquisitions de terrains: 15 779 m<sup>2</sup> pour 7 693€ ht

Cessions de terrains: 27 282 m<sup>2</sup> pour 3 692 925€ ht



Visite de chantier du Parc d'activités du Pont Béranger 2

### L'aménagement des ZAIC

Fin 2012, tous les terrains sont vendus ou font l'objet d'une promesse de vente.

### La construction et la mise à disposition de locaux d'activités

> les locaux de la pépinière d'entreprises et l'hôtel d'entreprises sont mis à disposition par le biais de conventions d'occupation précaire.

L'utilisation 2012 peut être résumée ainsi :

Pépinière d'entreprises: CLIKECO, HYDEO, MILE et BALOON PHOTO, MINERVA (ex-ATÉMO), NEW DIFF et NEO INSIDE.

Hôtel d'entreprises: PROCYS et TECHSYS.

> Les bâtiments relais, sont occupés par la société AEROFORME.

### Faits marquants 2012

> Aménagement de la tranche 1 du lotissement 1 du PAPP II à Saint Hilaire de Chaléons (7 terrains, superficie cessible 2,8 hectares).

> Début des travaux de l'atelier relais des Berthaudières à Sainte-Pazanne.

> Réalisation d'une étude de faisabilité pour l'aménagement de la ZAIC de Beauséjour à Port Saint Père.

> Signature d'une promesse de vente pour l'implantation d'une nouvelle enseigne Leclerc ZAIC de Beau Soleil Sud à Sainte-Pazanne. Le projet prévoit aussi le déplacement à proximité du magasin Boiz'anne et la création de 3 cellules commerciales.

### Axes de travail 2013

> Mise en vente de terrains sur le PAPP II,

> Installation de L'atelier du Retz Emploi dans l'atelier relais des Berthaudières,

> Réalisation de l'étude de faisabilité pour l'extension de la ZAIC des Minées

> Mise en place de la ZAIC de Beauséjour à Port Saint Père

### Charte d'orientation commerciale

Dans le cadre du suivi de la charte d'orientation commerciale, un plan d'actions pluriannuel reprenant chaque thème de la charte a été validé en 2012 et mis en œuvre au niveau communal et communautaire. Pour chaque action ont été précisés les pilotes, appuis et outils méthodologiques (en partie extraits du "pack collectivités").

## Agriculture

### Chiffres clés

Nombre d'exploitations: 162 exploitations

Salariés agricoles: plus de 330 actifs

Surfaces agricoles: 15 000 ha, soit 70% du territoire



Salon terre & Mer, édition 2012

En 2012, les élus ont signé une convention-cadre (2012/2014), qui formalise la volonté de la Communauté de communes et de la Chambre d'agriculture de collaborer au maintien d'une agriculture dynamique, innovante et durable sur le territoire, à travers plusieurs axes de travail:

### Gestion du foncier et préservation des espaces agricoles

Une réunion d'information avec la SAFER et la Chambre d'agriculture a permis de poser : quels outils, quels moyens d'action pour préserver les espaces agricoles?

### Valorisation des activités de vente de produits et de service à la ferme

Salon des produits de la Terre et de la Mer, organisé par les chambres consulaires, avec le soutien de la Fédération du Pays de Retz Atlantique.

### Axes de travail 2013

> Développer une filière bois pour valoriser le bois énergie issu du bocage du territoire afin d'alimenter des chaudières bois collectives du secteur.

> Soutien à la mise en place d'une association "produit en Pays de Retz".

> Dépôt d'une candidature à l'appel à projets du Conseil général "Maintenir ou restituer des terres agricoles pour installer ou renforcer des terres agricoles".

# SCOT, schéma de cohérence territoriale

## Chiffres clés

Nombre de communes concernées: 41 communes  
Population: 140 000 habitants

Après le temps de la concertation, le SCOT a été arrêté en comité syndical le 24 octobre 2012. L'enquête publique aura lieu courant février 2013.

Président du Syndicat Mixte du SCOT du Pays de Retz: Yannick HAURY.

L'adoption définitive du SCOT est prévue en juin 2013

## DOO

Avec le diagnostic et le PADD\*, un troisième document a été réalisé en 2012 : le document d'orientations et d'objectifs (DOO).

Pour 2012, la participation financière de la Communauté de communes pour le SCOT s'élève à 15 858 €.

## Fédération du Pays de Retz Atlantique

La présidence tournante de la Fédération du Pays de Retz Atlantique\*\* a été assurée en 2012 par la Communauté de communes de Pornic.

Plusieurs actions sont conduites à cet échelon :

### Le PRAI - Chef de file : CC Pornic

Le Pays de Retz Atlantique Initiative est une association qui s'adresse aux porteurs de projet. Elle apporte un soutien financier et un accompagnement technique.

En 2012, 14 dossiers de création ou de reprise d'entreprise ont obtenu un prêt d'honneur dont 1 sur notre territoire communautaire.

Fin 2012, l'association a changé de nom et s'appelle désormais Initiative Pays de Retz Atlantique.

### L'ORAC - Chef de file : CC Sud Estuaire

En 2012, 3 dossiers ont été subventionnés dans le cadre de l'Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce lancée en 2010 : Garage Barré à Vue, SARL Aqua Sys à Port St Père et TJS Aluplast.

### Transport scolaire - chef de file :

CC Coeur Pays de Retz

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, Coeur Pays de Retz exerce la compétence "Transports scolaire".

21 Communes adhérentes (3 communautés de communes)  
5 759 enfants inscrits et 96 établissements desservis  
117 véhicules  
2 500 000 km/an  
259 circuits aller/306 circuits retour, soit 1786 points d'arrêts  
Budget 2012 : 5 967 250 € (dont 83% par le Conseil général)

### Transport Lila à la demande - Chef de file : CC Pornic

### Forum des métiers - Chef de file :

CC Coeur Pays de Retz

La 4<sup>ème</sup> édition s'est tenue en novembre 2012. Plus de 100 métiers étaient représentés. Au total, le forum a accueilli 2200 visiteurs dont 1480 collégiens.  
Participation Coeur Pays de Retz : 3420€

### Le tourisme - Chef de file : CC Pornic

> Recondaction des actions et renforcement des partenariats existants.

> L'étude stratégique de développement touristique lancée en 2010 s'est poursuivie en 2012. Elle s'appuie sur un programme de 13 actions touristiques prioritaire sur 2012-2015.

## Programme Local de l'Habitat

### Le P.L.H. se compose :

- > d'un diagnostic sur le fonctionnement du marché local,
- > d'un document d'orientation comprenant l'énoncé des principes et objectifs du programme,
- > d'un programme d'actions détaillé pour l'ensemble du territoire auquel il s'applique et pour chaque secteur géographique défini à l'intérieur de celui-ci.

En 2011 la Communauté de communes Coeur Pays de Retz a décidé le lancement de la procédure d'élaboration d'un Programme Local de l'Habitat sur son territoire.

En 2012, la partie "diagnostic" a été réalisé conjointement avec les communautés de communes de Pornic et de Sud Estuaire.

L'élaboration des programmes d'actions interviendra en 2013.

## Valorisation du patrimoine

La Communauté de communes a poursuivi son travail de valorisation du patrimoine.

### Deux nouveaux sentiers d'interprétation

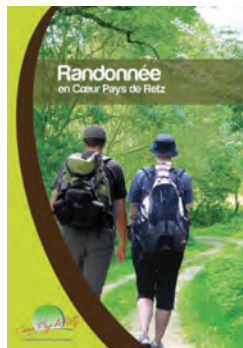
pour une clientèle cycliste ont été ouverts : "Coeur de Retz en VTC" et "L'Acheneau vélo". Au total, le territoire compte 15 circuits répartis sur les 7 communes, soit 273 km linéaire.

### Édition d'une brochure rando

Une brochure "Randonnée en Coeur Pays de Retz" présentant l'ensemble des circuits a été réalisée.

### Projets à venir

Tour du lac de Grandlieu, qui empruntera les chemins de Port-Saint-Père.



\*Plan d'aménagement et de Développement durable

\*\* La fédération du Pays de Retz Atlantique regroupe les Communautés de communes de Pornic, Sud Estuaire et Coeur Pays de Retz.

# Petite enfance, enfance, jeunesse

## ↘ Chiffres clés

**Naissances:** 261, contre 276 en 2011  
**Augmentation de la population (2008/2012):** +5,33%  
**Effectif établissements scolaires (2012/2013) :** 2 585 enfants,  
contre 2 474 enfants (2011/2012)  
**Fréquentation accueils périscolaire :** 136 336 heures  
contre 126 070 heures en 2011

## ↘ Maison d'assistants maternels

La Boîte à Doudous, structure associative, a ouvert le 3 décembre 2012. Elle accueillait 9 enfants dès l'ouverture.  
En 2012, une subvention de 3000€ a été accordée.

## ↘ Les services communautaires

> **L'accueil périscolaire communautaire**  
Cet accueil périscolaire multi-sites est implanté sur les communes de Cheix en Retz et de Vue.

En 2012, ont fréquenté l'APS :  
205 enfants soit 140 familles,  
42 enfants en moyenne le matin, 38 enfants en moyenne le soir.  
Environ 60% des enfants scolarisés ont fréquenté l'APS.

Deux projets phares ont été menés sur le temps périscolaire :



- L'atelier cartonisme réalisé au printemps à Cheix-en-Retz

- La semaine du goût du 15 au 19 octobre

> **Le relais d'assistants maternels, RAM**  
314 assistants maternels sont recensés sur le territoire, représentant un total de 934 places d'accueil.

En 2012, 96 matinées d'éveil ont accueilli 118 assistantes maternelles et 12 parents, soit une augmentation de 25% depuis 2010.

Un travail partenarial important a été mené par les 2 animatrices RAM auprès des structures ou associations liés à l'enfance ou la petite enfance permettant la mise en œuvre de projets inter-structures.



## ↘ L'accompagnement des acteurs éducatifs du territoire

En 2012, la démarche d'homogénéisation des conventions de partenariat a été finalisée et mise en œuvre avec les 6 associations gestionnaires des activités petite enfance, enfance et jeunesse du territoire.

857 260€ de subvention de fonctionnement ont été alloués aux gestionnaires associatifs (AIALJ, Anim'action, AFR Chéméré, St Hil'Enfance, Les Petites Fripouilles, Paz à Pas et la Boîte à doudous).

## ↘ Reprise de l'activité "Animation jeunesse"

A la demande de l'association, le Conseil communautaire du 5 juillet 2012 a décidé de reprendre en régie directe l'ensemble des activités de l'AIALJ à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013.

## ↘ Indicateurs financiers

> Dans le cadre du Projet Educatif de Territoire, 25000€ (dont 11000€ de la DDCS\* et 9000 € du département) qui ont permis de développer 27 projets.

> **Contrat Enfance Jeunesse (versé par la CAF en 2012):** 288 968€ au titre de l'exercice 2011, 159 147€ avance au titre de l'exercice 2012

## ↘ Axes de travail 2013

> Engagement d'une démarche de concertation dans le cadre de la réforme sur les rythmes scolaires.

> Réorganisation du service RAM en "RAM communautaire"

> Poursuite du transfert de compétence PEEJ (locaux)

> Développement d'un réseau petite enfance (rencontre entre les acteurs petite enfance, spectacle très jeune public)



# Déchets ménagers



## Chiffres clés

- Collecte déchets recyclables: 1 411 tonnes, 1 498t en 2011
- Collecte ordures ménagères: 2 750 tonnes, 3 150t en 2011
- Déchets produits: 157 kg par habitant, 185kg en 2011
- Taux de refus (déchets du bac jaune): 18,26%, 20,44% en 2011
- Coût total du service: 1 460 586 € ttc, 1 532 860€ en 2011

Plaquette d'information sur la redevance incitative

En 2012, le service d'élimination des déchets ménagers a connu plusieurs changements importants dus à la mise en place progressive de la redevance incitative.

### Collecte des déchets

- > **Déchets ménagers résiduels** : collecte 1 fois par semaine,
- > **Emballages ménagers** : collecte 1 fois toutes les 2 semaines,
- > Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, le verre et les journaux magazines sont collectés en apport volontaire. 63 points d'apport volontaire (PAV) ont été créés sur l'ensemble du territoire communautaire.

### Mise en place de la redevance incitative

En 2012, la redevance incitative est entrée dans une phase active de terrain :

- > Entre le 1<sup>er</sup> mars et le 15 avril, mise en place d'une puce sur les bacs OM par les ambassadeurs du tri.
- > Recrutement d'un ambassadeur du tri, en avril, chargé de poursuivre les dotations de bacs pucés.
- > La période test s'est étalée entre le 1<sup>er</sup> juin et le 31 décembre 2012.

Le Conseil communautaire a retenu le fonctionnement de la redevance incitative : une **part fixe** qui couvre les dépenses incluant également 12 levées de bac par an, et une **part variable** en fonction du nombre de levées du bac ordures ménagères complémentaires. La grille tarifaire a été adoptée. Un mémo-tri et un règlement de collecte ont été diffusés.

### Gestion des déchetteries

- > Mise en place d'une nouvelle signalétique sur les deux déchetteries à Launay (Rouans) et au Pont Bé-ranger (Saint-Hilaire-de-Chaléons).
- > En 2012, on observe une baisse des tonnages des flux collectés en déchetterie de 0,46% (-15,69 tonnes) par rapport à 2011.

- > Afin d'encourager la réparation et la ré-utilisation d'objets usagés sur son territoire, la Communauté de communes verse une aide financière à l'Atelier du Retz Emploi qui est fonction des tonnes collectées et revendues par cette association. En 2012, 8615€ ont été versés à l'association.

### Unités de traitements

- > Centre de tri : PAPREC, à Seiches-sur-le-Loir.
- > Pour les déchets ménagers résiduels, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2009, usine d'incinération "ARC-EN-CIEL", à Couëron.

### Indicateurs financiers

- > La collecte sélective des déchets ménagers, confiée à la société COVED pour la période 2012/2017: 552 277 € pour 2012.
  - > L'exploitation des déchetteries, confiée à la société COVED pour la période de 2012/2017: 373 337 € pour 2012.
  - > Le traitement des déchets ménagers résiduels, confié à l'usine d'incinération "ARC-EN-CIEL" : 305 408 €.
  - > Le financement du service est assuré par: la redevance des usagers, 1 381 271 €, des subventions pour reprise et valorisation des matériaux, 213 865 €, les dotations aux amortissements, 1092 €.
- La redevance est appelée en une seule fois courant juin.

### Axes de travail pour 2013

- > Mise en place effective de la redevance incitative.
- > Signature, avec le Conseil général, d'un plan de prévention des déchets.
- > Diagnostic de fonctionnement des déchetteries et mise en place d'un système de contrôle d'accès.



Sensibilisation au tri dans les écoles

## Zones humides

L'inventaire des zones humides lancé en janvier 2010 avec le cabinet "EF études" a été finalisé en 2012. Les résultats indiquent que 17% du territoire sont des zones humides, soit 7 596 hectares. De même, 580 km de cours d'eau ont été comptabilisés.

# Assainissement non collectif - SPANC

**Le marché de prestation de service confié à la société SAUR permet la réalisation des opérations suivantes :**

➤ **Vérifier les installations neuves ou réhabilitées**  
En 2012, 71 avis ont été formulés sur les demandes d'installation neuves et 64 contrôles de bonne exécution ont été effectués.

➤ **Vérifier le bon fonctionnement des installations**

**En 2012, 1 660 installations ont été contrôlées.**  
Le contrôle n'a pu être réalisé sur 240 installations pour absences ou ayant refusé l'accès au technicien (20). Conformément aux prescriptions techniques de l'arrêté du 7 mars 2012 :

- > 70% des systèmes contrôlés sont classés "non acceptable",
- > 30% des systèmes contrôlés sont classés "acceptable".

➤ **L'entretien des installations individuelles**  
En 2012, 7 foyers de la Communauté de communes ont signé une convention avec le SPANC pour ce service. 9 vidanges ont été réalisées.

➤ **Les contrôles dans le cadre de cession de biens**  
En 2012, 39 contrôles "vente" ont été réalisés par le SPANC "Cœur Pays de Retz".

➤ **Bilan financier**  
Les tarifs communiqués ci-dessous ont été votés en Conseil communautaire, le 1<sup>er</sup> mars 2012.

- > Redevance entretien (groupée), 129,87€
- > Redevance entretien (urgence), 156,77€
- > Contrôle réalisation, 78,07€
- > Contrôle conception, 52,48€
- > Contrôle intermédiaire (mutation d'immeubles), 107,37€.

## Compétences complémentaires

➤ **Le CLIC Pass'âges**  
En 2012, la Communauté de communes a versé **une participation de 14 797 €** au CLIC PASS'AGE, pour assurer son fonctionnement.

➤ **La Mission Locale**  
En 2012, la Communauté de communes a versée à la Mission Locale **une participation de 15 745 €**. Elle participe également au financement du Fond Local d'Aide aux Jeunes en difficulté, géré par la Mission Locale (896€ versés).

➤ **La fourrière pour animaux errants**  
En 2012, le contrat a été confié à Madame Boutet, à Saint-Cyr-en-Retz sur la base d'une participation annuelle par habitant (base population totale INSEE fiche DGF). **Pour 2012 la redevance a été fixée à 0,55€ par habitant.**

### Secours incendie

- > Cotisation au Service Départemental d'Incendie et de Secours pour un montant de 305 562€.
- > Contrôle et entretien des poteaux et bouches d'incendie. La prestation réalisée par SAUR France a porté sur 216 poteaux pour un montant de 9 949€.

## L'aquaretz

La construction du centre aquatique, désormais baptisé "l'Aquaretz" s'est poursuivie en 2012.

Cet équipement, évalué à ce jour à 7 900 000€ HT, a bénéficié de l'aide du Conseil général, du Conseil régional, et de l'ADEME, allégeant le financement total de 60%.

Sa gestion a été confiée à la société Vert Marine, pour une durée de 6 ans, pour un coût moyen en euros constants de 290 000 € HT par an pour la collectivité, avec la prise en charge des scolaires du 1<sup>er</sup> degré par la Communauté de communes.

Son ouverture au public est prévue pour début juillet 2013.



©baloon photos

